



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Renaud VILLARD
Directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse
93166 Noisy-le-Grand Cedex

Paris, le 17 février 2025

Objet : Demande de négociation d'un accord bilatéral avec l'Autriche

Monsieur le Directeur,

En ma qualité de député de la 7^e circonscription des Français établis hors de France, je suis saisi de demandes de mes concitoyens français résidant en Autriche bénéficiant de pensions de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). À l'heure actuelle, les retraités français domiciliés en Autriche doivent toujours fournir chaque année un certificat de vie pour justifier de leur existence et permettre le versement de leurs pensions à l'étranger.

Au sein de ma circonscription, l'échange automatisé d'états civils entre la France et l'Allemagne fonctionne de mieux en mieux et permet ainsi d'éviter à une majorité de retraités français qui résident en Allemagne de devoir fournir un certificat de vie pour continuer à percevoir leur retraite française.

Après l'Allemagne, l'Autriche est le deuxième pays de ma circonscription qui accueille le plus de ressortissants français. Au regard du nombre d'assurés concernés par cette démarche, il me paraîtrait souhaitable de mettre en place un système d'échange des données avec l'Autriche sur le même modèle que ce qui est déjà opérationnel entre la France et l'Allemagne.

Je vous avais sollicité le 10 octobre 2023 concernant l'établissement d'un tel accord entre la France et la Pologne et me réjouis qu'un premier dialogue ait pu être ouvert entre la CNAV et la ZUS polonaise. Je sais les démarches au long cours que représentent l'établissement de tels accords mais je sais également à quel point ils facilitent la vie de nos concitoyens établis à l'étranger une fois conclus. Ainsi, je vous saurais gré de bien vouloir étudier la possibilité d'identifier l'Autriche comme cible pour vos échanges et de prendre les mesures nécessaires pour engager des discussions avec les autorités autrichiennes en vue de la conclusion d'un accord bilatéral.

Je reste à votre disposition pour discuter de cette question et pour apporter toute collaboration nécessaire à cette initiative. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric Petit